

■ **Le Zax Bar Sàrl**, à Saint-Prex, chemin du Glapin. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 6 mars 2002. But: exploitation d'établissements publics, en particulier à l'enseigne 'Le Zax Bar', où qu'ils se trouvent, et notamment à Zurich; toute activité liée au domaine de la restauration; commerce, fabrication et vente de toute denrée alimentaire de toute nature. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Associés: Kronenbourg Suisse SA, à Saint-Prex, avec une part de CHF 18'000, et SOCIETE FINANCIERE DE LA DISTRIBUTION - SOFIDIS, à Saint-Prex, avec une part de CHF 2'000. Signature collective à deux est conférée à Alexandre Clerc, de Corpataux-Magnedens, à Saint-Prex, et Herbert Nehlig, de France, à Grandvaux, gérants. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 2864 du 14.03.2002

(00392078 / CH-550.1.029.006-9)